

VILLE D'EU
Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Délibération N° 2024/078/DEL/3.2

Séance du 3 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 3 avril, à 19 h 15, se sont réunis à la salle Michel Audiard, les membres du Conseil municipal de la Commune de EU, sous la présidence de M. Michel BARBIER Maire en session, par suite de la convocation faite par Monsieur le Maire dans le délai voulu par la loi.

Présents : M. BARBIER Michel, Mme BRIFFARD Claudine, M. GODEMAN Sébastien, M. LLOPEZ Laurent, M. MARTIN Jean-Marie Adjoint, Mme DUNEUFGERMAIN Thérèse, M. BOSCHER Emmanuel, Mme FIRION Isabelle, M. SEIGNEUR Pascal, M. DANJEAN Laurent, Mme ROCHE Karine, Mme CHAVES Hélène, M. ADAM Hervé, M. ACCARD Stéphane, M. CARBONNET Yann, M. MANGEON Stéphen, M. NORBERT Jean.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Mme DUJEANCOURT Anne par M. BARBIER Michel, Mme INZANI Béatrice par Mme BRIFFARD Claudine, Mme DOUDET Catherine par M. GODEMAN Sébastien, M. RUELLOUX Samuel par M. LLOPEZ Laurent, M. DENEUFVE Gilbert par M. ADAM Hervé, Mme VANDENBERGHE Isabelle par M. ACCARD Stéphane, Mme THERIN Aurélie par M. MARTIN Jean-Marie, Mme GAOUYER Marie-Françoise par Mme DUNEUFGERMAIN Thérèse.

Absents : M. VASSELIN Julien, Mme BOUQUET Marie-Odile, Mme DELVAL Isabelle, M. DUCHAUSSOY Joël

Le secrétariat a été assuré par : Mme CHAVES Hélène.

Date de convocation : 28/03/2024	Nombre de Membres en exercice : 29
Nombre de Membres présents : 17	Nombre de pouvoirs : 8 Nombre d'absents : 4
Nombre de suffrages exprimés : 25	Votes pour : 21
Votes Contre : 4	Abstention : 0

Objet : CESSIION D'UN LOCAL D'ACTIVITÉS SITUÉ RUE LAVOISIER

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil municipal que la municipalité souhaite céder un local d'activités situé rue Lavoisier, parcelles cadastrées section AI numéros 216 (2 909 m²) et 193 (3 091 m²), soit une superficie totale de 6000 m², qui font actuellement partie du domaine privé communal.

Le bien constitue l'un des lots de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) dénommée « Zone d'Aménagement Concerté industrielle des prés salés-Froideville ». L'actuel locataire souhaite en faire l'acquisition et investir dans l'isolation et les pompes à chaleur.

Ce bâtiment à usage commercial abrite une salle de sport et comporte une partie atelier/entrepôt et une partie bureaux. La surface totale déclarée est de 1 566 m² dont 330 m² de bureaux.

.../...

Le service des domaines estime la valeur totale de ce bien à 625 000 € et une marge d'approximation de 10% autour de l'estimation.

L'office notarial sis boulevard Faidherbe à Eu est désigné pour la rédaction des actes et formalités nécessaires dont les frais seront réglés par l'acheteur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité donne son accord pour la vente de ces parcelles au prix de vente négocié et autorise Monsieur le Maire à signer le compromis de vente à intervenir ainsi que l'acte de vente final sans nouvelle délibération.

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Fait et délibéré en séance

Le Maire,
Michel BARBIER



Le secrétaire de séance,
Hélène CHAVES

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Hélène Chaves', is written over a horizontal line.